

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 – Portée et validité

1.1 Portée

Ces Conditions Générales de Vente (CGV) de Le Grand Bellevue SA (ci-après dénommé « l'opérateur hôtelier ») régissent l'exécution, le contenu et la réalisation des contrats conclus entre l'opérateur hôtelier et ses clients. Ces conditions générales sont contraignantes pour toutes les offres, réservations et contrats conclus et font partie intégrante de chaque contrat. Si ces conditions générales entrent en conflit avec les termes et conditions d'un client et les conditions ci-présentes ont priorité. Toute disposition contraire du client est invalide à moins qu'elle n'ait été expressément confirmée par écrit par l'opérateur hôtelier. Les offres et les CGV sont valables au jour de leur consultation. Les CGV sont régulièrement mises à jour ; cependant, toutes les réservations confirmées seront respectées conformément aux termes et conditions initialement spécifiés au jour de leur validation.

1.2 Validité

En signant le contrat / la confirmation de réservation ou en acceptant la réservation, le client accepte les CGV.

Article 2 – Réservations

2.1 Option

Les confirmations d'options sont contraignantes pour les deux parties contractantes durant le délai d'option accordé. Après l'expiration de la date d'option, l'opérateur hôtelier peut utiliser les chambres provisoirement réservées, tant qu'aucun accord ferme n'existe entre les parties.

2.2 Conditions de réservation

2.2.1 Clients individuels

Toutes les réservations ou achats enregistrés dans le système électronique de réservations sont considérés comme définitifs et contraignants pour le client. L'offre est considérée

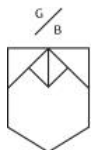
LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE

T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01

INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH

BELLEVUE-GSTAAD.CH



comme acceptée une fois que le client l'a acceptée par écrit ou, dans le cas d'une réservation téléphonique, si la confirmation de l'opérateur hôtelier n'est pas immédiatement rejetée. Le contrat est contraignant pour le client si l'opérateur hôtelier a confirmé l'acceptation de l'offre au client, soit par écrit, par e-mail ou par téléphone, avec enregistrement des informations de carte bancaire en garantie. Les réservations doivent être garanties à l'aide d'un numéro de carte de crédit et deviennent juridiquement contraignantes pour l'opérateur hôtelier uniquement après réception du dépôt ou de la garantie de carte de crédit.

Si le client souhaite effectuer des modifications après confirmation par l'opérateur hôtelier, ces modifications doivent être acceptées par écrit par les parties.

2.2.2 Groupes

Sauf indication contraire dans le contrat, ce qui suit s'applique :

Le co-contractant est chargé d'informer l'opérateur hôtelier du nom du client et du nombre final de voyageurs du groupe le plus tôt possible, mais au plus tard 14 jours avant l'arrivée du groupe, sauf indication contraire dans le contrat individuel.

2.3 Séjours minimums

L'opérateur hôtelier se réserve le droit d'exiger une durée minimale de séjour de ses clients, qui dépendra de la période concernée (haute ou basse saison).

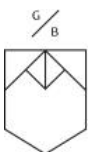
Article 3 – Séjour

3.1 Horaires d'arrivée et de départ

La chambre sera mise à disposition du client à partir de 15h00 le jour de l'arrivée et devra être libérée avant 12h00 le jour du départ. Un départ tardif est possible sur demande et après vérification des disponibilités par l'opérateur hôtelier.

LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE
T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01
INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH
BELLEVUE-GSTAAD.CH



En cas de départ tardif du client, les suppléments suivants s'appliquent :

- de 12 h à 14 h : 50 pourcentages du prix de la chambre pour la nuit suivante
- après 14 h : 100 pourcentages du prix de la chambre pour la nuit suivante

3.2 Services et commodités

Tous les prix des services et prestations sont publiés dans l'hôtel et / ou sur son site internet.

3.3 Stationnement

Un parking intérieur couvert est disponible pour CHF 25 par jour et par voiture. Veuillez noter que l'opérateur hôtelier ne peut être tenu responsable des dommages causés aux véhicules dans le garage ni pour les dommages causés aux véhicules garés en extérieur par les soins du client.

3.4 Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie sont les bienvenus au Grand Bellevue. Cependant, ils ne sont pas autorisés au restaurant LEONARD's ni au Sushi Bar. Les animaux de compagnie sont les bienvenus au Petit Chalet, sur la terrasse et au bar. Pour les animaux hébergés dans la chambre des clients, un montant de CHF 50 par animal et par nuit (nourriture exclue) sera facturé au client.

Les clients doivent signaler la présence d'animaux de compagnie à l'opérateur hôtelier au moment de la réservation.

Chaque fois qu'un membre du personnel de l'hôtel (y compris le personnel d'entretien, du service en chambre ou technique) pénètre dans une chambre où se trouve un animal de compagnie, le client doit également être présent. Dans ce cas, les animaux doivent être tenus en laisse ou placés dans une cage de transport adaptée.

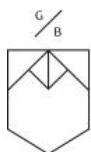
LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE

T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01

INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH

BELLEVUE-GSTAAD.CH



Les clients sont entièrement responsables du comportement de leurs animaux de compagnie pendant leur séjour. L'opérateur hôtelier se réserve le droit de facturer au client tout dommage, salissure ou nuisance causés par l'animal aux biens de l'hôtel, aux installations ou aux autres clients.

3.5 Le Grand Spa

L'équipe du Grand Spa sera ravie de vous conseiller dans le choix de vos soins et à prendre rendez-vous.

Une réservation préalable est obligatoire pour tous les traitements au spa. La réservation s'effectue par téléphone au +41 33 748 01 01 ou par e-mail à spa@bellevue-gstaad.ch.

3.6 Réception des expéditions

Toute commande adressée ou livrée à l'opérateur hôtelier doit être notifiées à l'opérateur hôtelier à temps, au moins avant leur arrivée. L'opérateur hôtelier se réserve le droit de refuser les livraisons sans expéditeur ou à des destinataires inconnus. Toute obligation ou responsabilité en découlant est dénoncée.

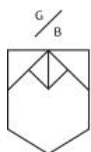
Les frais d'expédition, les frais de douane, les taxes sur la valeur ajoutée ainsi que tous les autres frais liés à l'expédition pour les colis entrants ou les expéditions pour les clients ne sont pas pris en charge par l'opérateur hôtelier lui-même, mais relèvent de la partie commandante ou du destinataire. En cas de non-respect, l'opérateur hôtelier peut refuser l'acceptation. Si l'opérateur hôtelier accepte exceptionnellement de tels envois, les frais susmentionnés et tout autre encouru par l'opérateur hôtelier en lien avec l'expédition seront remboursés par le destinataire.

3.7 Utilisation de la chambre

La chambre d'hôtel est strictement réservée au(x) client(s) enregistré(s). Toute utilisation de la chambre par une personne supplémentaire, ou la mise à disposition de la chambre à un tiers – que ce soit à titre gratuit ou onéreux – ainsi que toute utilisation à des fins autres que

LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE
T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01
INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH
BELLEVUE-GSTAAD.CH



l'hébergement, nécessitent l'accord écrit préalable (y compris par e-mail) de l'opérateur hôtelier.

Tous les clients, y compris les enfants, doivent présenter une pièce d'identité officielle en cours de validité lors de l'enregistrement. Pour réserver une chambre, le client doit être âgé d'au moins 18 ans ou fournir une autorisation écrite d'un représentant légal. Les clients âgés de moins de 18 ans ne sont autorisés à séjourner que s'ils sont accompagnés d'un adulte ou sur présentation d'une autorisation écrite appropriée de leur représentant légal.

3.8 Politique d'utilisation du Wi-Fi et du réseau

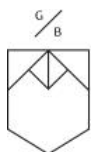
L'opérateur hôtelier met à la disposition de ses clients un accès Internet sans fil à titre de service de commodité. Bien que des efforts raisonnables soient déployés pour garantir la disponibilité et la sécurité du réseau, l'opérateur hôtelier ne garantit pas que celui-ci fonctionnera sans interruption, ni qu'il sera sécurisé ou exempt d'erreurs ou d'éléments nuisibles.

Les clients sont seuls responsables de leur utilisation du réseau de l'hôtel. Toute utilisation illégale, abusive ou non autorisée du réseau est strictement interdite, y compris, mais sans s'y limiter, le piratage, l'interception de données, la diffusion de logiciels malveillants ou la violation des droits de propriété intellectuelle.

L'opérateur hôtelier ne saurait être tenu responsable de toute perte de données, de tout dommage causé aux appareils, de tout accès non autorisé ou de tout autre préjudice résultant de l'utilisation du réseau Wi-Fi, sauf en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle. Les clients sont tenus de mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées sur leurs appareils. L'utilisation de connexions sécurisées, de logiciels antivirus et de réseaux privés virtuels (VPN) est fortement recommandée, en particulier lors de la transmission d'informations sensibles.

LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE
T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01
INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH
BELLEVUE-GSTAAD.CH



Pour des raisons de sécurité et de conformité légale, l'opérateur hôtelier peut collecter et traiter certaines données techniques, notamment les adresses IP et les journaux de connexion, conformément à la législation applicable en matière de protection des données.

L'opérateur hôtelier se réserve le droit de restreindre ou de suspendre l'accès au réseau à tout moment et sans préavis en cas d'utilisation abusive, de problèmes de sécurité ou d'exigences légales, et peut coopérer avec les autorités compétentes lorsque la loi l'exige.

3.9 Clé de chambre

Les clés de chambre restent à tout moment la propriété de l'opérateur hôtelier et sont confiées au client pour la durée de son séjour. Les clients sont tenus de conserver leur clé de chambre en lieu sûr à tout moment et doivent informer immédiatement l'opérateur hôtelier en cas de perte, de vol ou d'égarement. Cette mesure est essentielle pour garantir la sécurité du client, des autres clients et de l'établissement.

Toutes les clés de chambre doivent être restituées à la réception au moment du départ (check-out). En cas de non-restitution, de perte ou d'endommagement d'une clé de chambre, l'opérateur hôtelier se réserve le droit de facturer le compte du client comme suit :

- CHF 250 pour le remplacement de la clé de chambre
- CHF 250 pour le remplacement du porte-clés

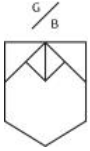
3.10 Politique relative à l'interdiction de fumer et aux dispositifs de fumage interdits

Le Grand Bellevue est un établissement strictement non-fumeurs. Il est interdit de fumer, sous quelque forme que ce soit (tabac, cigares, pipes, cigarettes électroniques, dispositifs de vapotage, narguilés, produits à base de cannabis ou tout autre dispositif lié au tabagisme), dans toutes les chambres, les espaces publics intérieurs et les zones extérieures désignées, sauf autorisation expresse de l'hôtel.

Les clients sont tenus de respecter ces règles dans tous les espaces de l'hôtel. Toute infraction peut entraîner des frais de nettoyage et de remise en état ou d'autres frais jugés nécessaires

LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE
T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01
INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH
BELLEVUE-GSTAAD.CH



par l'opérateur hôtelier. Si la chambre ne peut être louée en raison de l'odeur de fumée, le client devra s'acquitter de la totalité du prix de la chambre pour la durée pendant laquelle celle-ci ne peut être utilisée.

Article 4 – Taux et modes de paiement

Le prix du contrat est le prix fixé au moment de la réservation. Les prix sont en francs suisses (CHF) et incluent les services et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

4.1 Clients individuels

Nous acceptons les modes de paiement suivants : espèces, American Express, Diners Club, JCB, Mastercard, Visa, Union Pay, Twint. Les chèques ne sont pas acceptés. Veuillez consulter nos coordonnées bancaires ci-dessous :

Le Grand Bellevue SA

Banque : UBS Switzerland AG

IBAN : CH35 0483 5147 2332 4100 0

SWIFT : CRESCHZZ80A

Clearing : 4835

N° de TVA : CHE-103.121.592 MWST

4.2 Groupes

Sauf indication contraire dans le contrat, ce qui suit s'applique :

Un premier dépôt de 50 pourcentages du montant total de la facture contractée doit être effectué 90 jours avant l'arrivée du groupe.

Un dépôt final de 50 pourcentages du montant total de la facture contractée doit être effectué 60 jours avant l'arrivée du groupe.

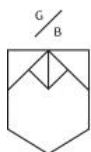
LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE

T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01

INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH

BELLEVUE-GSTAAD.CH



La facture finale vous sera envoyée par courrier après votre départ et devra être payable dans les 15 jours suivant la réception.

Si nous n'avons pas reçu les dépôts dans les délais impartis, les réservations des salles et des salles de conférence peuvent être annulées sans préavis, et les paiements de garantie déjà reçus peuvent être conservés comme compensation.

4.3 Conditions de paiement

Si aucun dépôt n'est demandé par l'opérateur hôtelier, la totalité du montant de la facture est dû au plus tard au départ du client, par carte de crédit (American Express, Diners Club, JCB, Mastercard, Visa, Union Pay), Twint ou en espèces. Pour des raisons techniques, il est nécessaire d'entrer le code PIN personnel pour les paiements par carte supérieurs à CHF 500, car les lecteurs de carte l'exigent pour autoriser le paiement. En cas de paiement à réception de la facture, le délai de paiement est de 30 jours.

Une fois la date limite de paiement expirée, la partie responsable est automatiquement en défaut. Si, en raison d'un défaut de paiement persistant, la partie responsable doit recevoir un rappel, des frais de rappel de CHF 50 sont facturés pour un second rappel, et des frais supplémentaires de CHF 100 pour un troisième rappel.

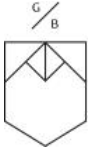
Après ce troisième rappel, l'opérateur hôtelier peut attribuer le montant de la facture en souffrance à une société de recouvrement. La société de recouvrement réclamera le montant dû à son nom et à son propre compte. Des frais de traitement supplémentaires peuvent être applicables.

4.4 Paiements de commission

Les paiements de commission aux tiers ne seront effectués qu'après la fin de la transaction commerciale, c'est-à-dire après le départ de l'invité et règlement complet de l'intégralité du séjour.

LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE
T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01
INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH
BELLEVUE-GSTAAD.CH



Pour les agents de voyage, veuillez consulter notre Accord Commercial Général.

Article 5 – Conditions d'annulation

5.1 Annulation pour les séjours individuels

Les dates d'annulation et / ou de modification sans frais sont spécifiées sur la confirmation de réservation. En cas de non-présentation, d'annulation tardive, de modification d'une réservation ou de départ anticipé annoncé après les dates indiquées sur la confirmation, l'opérateur hôtelier se réserve le droit de facturer le client jusqu'à trois nuits pour l'inconvénient, selon la durée du séjour. En cas de perte financière pour Le Grand Bellevue due au non-respect des conditions de séjour (annulation tardive, non-présentation, arrivée tardive, départ anticipé), l'invité sera responsable de la perte subie.

En cas d'annulation, les frais d'annulation seront débités sur la carte de crédit fournie en garantie.

5.2 Annulation pour les séjours de groupe

Sauf indication contraire dans le contrat, ce qui suit s'applique :

Jusqu'à 90 jours avant l'arrivée du groupe, la totalité des chambres réservées peut être annulée sans pénalité.

Jusqu'à 60 jours avant l'arrivée du groupe, l'annulation sera soumise à des frais d'annulation équivalents à 50 pourcentages du montant total du contrat.

L'annulation dans les 60 jours précédant l'événement entraînera une facturation de 100 pourcentages du montant contracté.

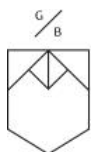
LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE

T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01

INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH

BELLEVUE-GSTAAD.CH



5.3 Annulation pour les clients « restauration »

5.3.1 Nombre de participants

Sauf indication contraire dans le contrat, ce qui suit s'applique :

Les modifications apportées aux prestations contractées (nourriture et boissons) doivent être confirmées au moins 72 heures avant l'événement. A défaut, l'opérateur hôtelier se réserve le droit de ne pas les approuver.

Le nombre final d'invités doit être confirmé par écrit au plus tard 72 heures avant l'événement. Passé ce délai, toute annulation sera toujours facturée à l'organisateur.

Une réduction de plus de 40 pourcentages du nombre d'invités confirmés ne sera pas acceptée dans les 7 jours précédant l'événement.

L'augmentation du nombre d'invités sera prise en charge par l'opérateur hôtelier, sous réserve de capacité et de disponibilité, et les coûts supplémentaires seront facturés à l'organisateur.

5.3.2 Frais d'annulation

Sauf indication contraire dans le contrat, ce qui suit s'applique :

En cas d'annulation de l'événement, des frais d'annulation seront facturés comme suit :

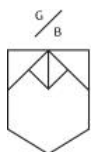
- Jusqu'à 30 jours avant l'événement : pas de frais d'annulation
- Entre 29 et 14 jours avant l'événement : 50 pourcentages du coût total contracté
- 13 jours et moins avant l'événement : 100 pourcentages du coût total contracté

5.4 Annulations des soins au Grand Spa

Les annulations faites au moins 24 heures avant le rendez-vous prévu sont gratuites ; toute annulation ultérieure est soumise au paiement intégral du traitement réservé. Veuillez-vous présenter 30 minutes avant votre rendez-vous afin de remplir le formulaire de consultation bien-être.

LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE
T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01
INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH
BELLEVUE-GSTAAD.CH



5.5 Clause d'annulation pour l'opérateur hôtelier (standard)

Le contrat de réservation peut être annulé de plein droit par l'opérateur hôtelier, sans entraîner le paiement de dommages-intérêts au client, en cas de force majeure ou si l'hôtel devient inopérant conformément aux normes communément acceptées de l'industrie hôtelière, en raison d'une cause non imputable à l'exploitant, en particulier en cas d'ouverture tardive ou de non-ouverture, à la suite de catastrophes naturelles ou de fermetures de routes, ainsi qu'en cas de non-respect par le client des conditions de paiement préalable.

Article 6 – Services de conciergerie, prestations de tiers et clause de non-responsabilité

6.1 Étendue des services de conciergerie

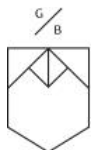
Dans le cadre de ses services de conciergerie sur mesure, l'opérateur hôtelier peut aider les clients à organiser divers services hors de l'hôtel, y compris, mais sans s'y limiter, la garde d'enfants, la garde de chiens, les transferts en limousine, les cours de ski, les cours de tennis, l'entraînement sportif, les activités de plein air, les vols en montgolfière, le parapente et les réservations de restaurant. Ces services sont soigneusement sélectionnés auprès de prestataires réputés ; toutefois, ils restent entièrement indépendants de l'opérateur hôtelier.

6.2 Rôle d'intermédiaire

Le client reconnaît expressément que l'opérateur hôtelier agit uniquement en tant qu'intermédiaire, organisant des services au nom et pour le compte du client. Tous les services sont fournis par des prestataires tiers indépendants qui ne sont ni des employés, ni des agents, ni des représentants de l'opérateur hôtelier. L'opérateur hôtelier n'assure pas, ne gère pas et ne contrôle pas ces services et n'agit pas en tant que Tour Operator. Tout contrat de services est conclu directement et exclusivement entre le client et le prestataire tiers concerné. Aucune relation contractuelle n'est établie entre le client et l'opérateur hôtelier en ce qui concerne ces services.

LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE
T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01
INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH
BELLEVUE-GSTAAD.CH



6.3 Autorisation de paiement, assurance et responsabilité

Sauf accord contraire, l'opérateur hôtelier ne perçoit aucune rémunération de la part du client pour l'organisation de ces services. Le client autorise expressément l'opérateur hôtelier à imputer le montant total des services fournis par le prestataire tiers sur le compte de la chambre du client ou sur la carte de crédit fournie, y compris après le départ du client le cas échéant. Cela s'applique également aux frais liés aux annulations tardives et aux non-présentations aux réservations.

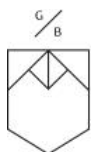
Le client confirme qu'il est couvert de manière adéquate par une assurance maladie, accident et responsabilité civile appropriée pour tous les risques liés aux services et activités demandés. Le client reconnaît expressément qu'aucune couverture d'assurance n'est fournie par l'opérateur hôtelier.

Dans toute la mesure permise par le droit suisse applicable, l'opérateur hôtelier, ses sociétés affiliées, ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et ses agents ne peuvent être tenus responsables des pertes, blessures, dommages, retards, annulations ou désagréments, directs ou indirects, découlant de ou liés aux services fournis par des tiers, ni des actes ou omissions de ces prestataires.

La participation à certaines activités, notamment, mais sans s'y limiter, le vélo électrique, le ski et le snowboard, la luge, l'expérience de musher, les activités de montagne, les vols en montgolfière et en parapente, comporte des risques inhérents, qui sont acceptés par le client. Toute reconnaissance ou acceptation de responsabilité de la part de l'opérateur hôtelier n'est valable que si elle est faite par écrit et dûment signée par des signataires autorisés inscrits au Registre du commerce suisse.

LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE
T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01
INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH
BELLEVUE-GSTAAD.CH



6.4 Réservations de restaurant

Pour toutes les réservations de restaurant effectuées en dehors de l'hôtel par l'intermédiaire du service de conciergerie, les annulations ou modifications doivent être communiquées par écrit (e-mail ou message) à l'équipe de conciergerie au moins 48 heures avant l'heure prévue de la réservation.

En cas d'annulation tardive, de modification ou de non-présentation, des frais de pénalité de CHF 150 par personne seront facturés sur le compte du client, sauf indication contraire dans la politique d'annulation du restaurant.

Article 7 – Responsabilités

7.1 Les responsabilités de l'opérateur hôtelier

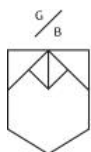
L'opérateur hôtelier refuse d'accepter toute responsabilité en cas de vol ou de dommages matériels causés par des clients, des participants à l'événement ou des tiers. L'assurance des expositions et autres objets apportés par les clients, participants à l'événement ou tiers est la responsabilité du client.

L'opérateur hôtelier n'est responsable que des dommages contractuels ou non contractuels délibérés ou gravement négligents, et uniquement des dommages directs. Toute responsabilité supplémentaire (notamment pour négligence mineure ou moyenne ou pour dommages indirects tels que, en particulier, la perte de profit) est exclue.

L'opérateur hôtelier peut utiliser des ingrédients et des additifs pour les aliments et boissons pouvant déclencher des allergies et des intolérances. Si vous êtes allergique à certains aliments, veuillez renseigner le personnel du restaurant sur les allergènes actuels avant de commander et les informer de vos allergies ou intolérances. Nous sommes ravis de vous fournir des informations détaillées sur les allergènes potentiels présents dans chaque produit. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages causés par des intolérances et

LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE
T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01
INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH
BELLEVUE-GSTAAD.CH



des allergies. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'inconvénients potentiels causés par des intolérances ou des allergies.

7.2 Les responsabilités du client

Le client est seul responsable de tout dommage ou préjudice causé par lui, une personne ou ses animaux accompagnants sous sa responsabilité et doit donc rembourser les frais de réparation et de remplacement. Le client est obligé de maintenir la paix et l'ordre. Il s'engage à indemniser intégralement l'opérateur hôtelier contre toutes les réclamations en droit civil ou public formulées contre l'exploitant par les autorités ou des tiers (y compris les participants à l'événement, les invités ou les employés et entrepreneurs du client) à la suite de leur événement, ou à payer l'intégralité des pertes correspondantes.

Article 8 – Protection des données

Veillez noter notre « Politique de confidentialité ».

Article 9 – Droit applicable

Sous réserve des obligations légales obligatoires, la relation juridique entre l'exploitant hôtelier et le client est régie par le droit suisse, à l'exception du droit international privé suisse. Sous réserve des exigences légales obligatoires, le seul lieu de juridiction est Saanen, dans le canton de Berne (Suisse).

Gstaad, en avril 2026

LE GRAND BELLEVUE

3780 GSTAAD, SUISSE

T +41 33 748 00 00 F +41 33 748 00 01

INFO@BELLEVUE-GSTAAD.CH

BELLEVUE-GSTAAD.CH